

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 13 (1922)

Artikel: Berne
Autor: Marchand, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-110898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revêtir un caractère nettement professionnel (agricole à la campagne, industriel et commercial en ville).

La Confédération n'a pas encore pris de décision quant au maintien ou à la suppression des *examens de recrues*. Une commission consultative s'est prononcée pour le maintien de ces examens, moyennant de profondes modifications.

— M. Gauchat, professeur à l'Université de Zurich, a présenté le budget du *Glossaire des patois romands* pour 1923 (22 007 fr. 20) et montré que cette œuvre importante avance à grands pas vers sa publication. L'année prochaine paraîtront les tableaux phonétiques de nos patois. Le glossaire proprement dit viendra aussitôt après ; les matériaux réunis pendant 22 ans sont maintenant prêts, un éditeur a été trouvé, une souscription va être lancée.

— Les libraires de la Suisse romande ont demandé que la Conférence appuie auprès du Conseil fédéral une requête tendant à ramener de 5 fr. à 1 fr. par 100 kilos le *droit d'entrée* en Suisse des livres édités en France. La Conférence, estimant qu'il faut favoriser autant que possible les relations intellectuelles de la Suisse romande avec sa grande sœur latine, a décidé d'accorder l'appui demandé.

— La maison Payot et C^{ie} est disposée à préparer pour les écoles une *nouvelle carte murale de l'Europe*, si la Conférence s'engage à en prendre un certain nombre d'exemplaires. La Conférence, tout en approuvant le projet, remet à chaque canton le soin de souscrire pour son propre compte.

— La Conférence approuve aussi le projet de revision des *manuels de géographie* de M. W. Rosier.

— Elle déclare enfin s'intéresser à la *Bibliothèque pour tous*, qui vient de se fonder et à la vente des cartes du 1^{er} août en faveur de cette nouvelle œuvre d'éducation populaire. Elle salue avec joie l'organisation d'un dépôt régional à *Lausanne* pour les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et à *Fribourg*, pour les cantons de Fribourg, du Valais et pour le Jura bernois.

J. S.

Berne.

Malgré la crise industrielle qui sévit toujours dans nos centres horlogers, malgré l'horizon qui s'assombrit pour le cultivateur, nos populations en général aiment l'Ecole, font de joyeux sacrifices pour elle. Pourtant, depuis quelques mois surtout, un mécontentement se manifeste contre les membres du corps enseignant, aussi bien à la campagne qu'à la ville, et ce mécontentement proviendrait des *traitements* élevés qu'on leur sert. Des traitements

élevés !... De quoi joindre les deux bouts à la fin de l'année, rien de plus, rien de moins. Car, comment l'instituteur pourrait-il suivre l'exemple de la fourmi, quand les impôts écornent fortement son salaire, surtout dans les villages horlogers, que la caisse d'assurance lui prend une somme assez rondelette et que la vie facile d'avant la guerre a fui et pour longtemps ! Parler d'une diminution est un crime de la part de ceux qui caressent ce projet inique. Jamais plus l'instituteur ne consentira, comme naguère, à avoir un traitement de famine qui ne lui permettait pas d'élever les siens convenablement, de se procurer quelques jouissances intellectuelles. Il a vécu assez longtemps d'une vie de privations, son âme a connu à satiété les rancœurs, les tristesses d'une noble et grande tâche méconnue, sauf dans les discours de cantine, la peur continue du lendemain, voire la misère qui frappait à la porte de son logis ou les dettes qui grossissaient comme boule de neige. Il faut qu'il puisse semer le bon grain dans le cœur de la jeunesse, qu'il soit le vaillant paladin de toutes les causes nobles et justes. Que si vous détruisez en lui la flamme de l'idéal qui l'anime à cette heure, qu'advient-il de la société encrassée dans le matérialisme le plus outré ? Qu'ils auront beau jeu, les gorilles primitifs larvés en apôtres qui rêvent de conduire l'humanité aux abîmes !

Et justement, ce qui nous donne fort à penser, n'est-ce pas les *économies qu'on cherche à réaliser sur le dos de l'Ecole* ?... Dans les villes, par suite de la diminution de la natalité, on supprime classe sur classe. Même la ville de Bienne qui toujours a été à la tête du progrès serait disposée à user de cette mesure pour dix-sept classes au moins. Berne et d'autres localités encore songeraient à suivre cet exemple. Aussitôt les instituteurs admis à la retraite, aussitôt le prétendu remède appliqué.

Mais ne restons pas dans le noir. Des temps meilleurs se lèveront et celui que « Dieu nous accorde n'est-il pas un tissu précieux que nous devons broder de notre mieux ? » Orçons donc notre trame de beaucoup de patience et de persévérance.

On peut dire qu'un « noble instinct » mène le corps enseignant bernois. Dans la partie allemande, de nombreux *cours de perfectionnement* eurent lieu auxquels participèrent toute une phalange d'instituteurs et d'institutrices. Dans le Jura, à Porrentruy, un de ces cours pour l'enseignement du français et du dessin réunit, du 7 au 14 août, quatre-vingts personnes qui travaillèrent avec enthousiasme, c'est bien le mot, chaque jour de 7 heures à midi et de 14 à 17 ½ h. Jamais la moindre défaillance, jamais le moindre murmure. Au contraire, les journées s'enfuyaient trop vite.

M. Vignier, inspecteur scolaire à Genève, avait bien voulu se charger de venir expliquer sa grammaire et combien il sut intéresser son auditoire, tant par la manière distinguée avec laquelle il faisait ses causeries que par sa façon brillante d'allier la théorie à la pratique en donnant des leçons à des enfants de 10 à 12 ans. Aperçus originaux, saine compréhension de l'enseignement, esprit critique toujours tempéré d'un filet d'humour, de bonhomie, conseils de prudence dans les réformes que d'aucuns clament sur tous les tons, surtout esprit de bienveillance pour tout ce qui est nouveau, sans jamais que l'imagination prenne le pas sur la raison, car tous les remèdes mirifiques venus de tous les points cardinaux ne supprimeront jamais le travail intelligent du maître, sa volonté de forger des caractères, son désir d'être un créateur d'enthousiasme, tels sont à traits rapides, les conseils de M. Vignier. Et n'est-ce point par l'effort librement et joyeusement consenti que le progrès est entré dans le monde ? Aussi bien les discussions qui suivirent chaque leçon furent-elles des plus intéressantes. A ce propos, voici ce que disait à ses collègues de la section française de Bienne un des participants au cours de perfectionnement : « J'ai pu me convaincre de l'immense supériorité de la pratique sur la théorie. Le cours de perfectionnement, qui est à pratique, est de cent fois supérieur au point de vue du rendement, aux nombreux rapports présentés dans nos réunions, et aux non moins nombreuses résolutions votées et jamais appliquées. » Ah ! on commence à s'en apercevoir ! Grâce en soient rendues au ciel !

MM. Sennevald, professeur à Vevey, et Hoffmann, professeur à Porrentruy, s'occupèrent du dessin. Tous deux surent faire aimer cette branche à leurs élèves, leur ouvrir des horizons nouveaux, leur donner de l'assurance dans leurs travaux, dont plusieurs furent remarquables.

Et voilà qu'à peine le cours était-il terminé, que tous les participants en demandèrent un deuxième pour l'an prochain. De nouveau, nous partirons en campagne pour faire droit aux vœux de nos collègues, et nous accomplirons notre mission avec joie et fierté.

Si l'égoïsme et le petit esprit poussent comme des chardons, du moins personne ne pourra accuser la grande majorité du corps enseignant jurassien de les cultiver dans ses rangs. Au dernier *Congrès de la Société pédagogique du Jura*, tenu à Delémont, le 26 août 1922, la question de l'enseignement de la langue française dans nos écoles, spécialement en ce qui concerne l'élocution, fut traitée avec beaucoup de courage par M. Frédéric Feignoux, instituteur à Sornetan. Une discussion intéressante, très courtoise, honora cette belle étude.

Le canton est en train aussi de refaire les *plans d'études des écoles primaires et secondaires*. Des commissions travaillent à cette œuvre si ardue, si délicate, depuis un an passé. La commission chargée du plan d'études pour les écoles primaires a fait paraître le programme de français dans l'Ecole bernoise. Elle s'est inspirée des tendances nouvelles et a cherché à donner à l'instituteur plus de liberté, plus d'initiative dans l'enseignement de cette discipline. Nous croyons que cette innovation sourira au corps enseignant, alors même qu'elle exigera de lui plus d'effort, de dévouement encore. Mais le dévouement n'est-il pas son pain quotidien ?

Que si nous passons au Rapport de la Direction de l'Instruction publique pour l'année 1921, nous y glanerons des choses utiles à connaître.

Le canton a dépensé une somme de 1 709 434 francs pour l'Université ; de 3 331 928 francs pour les écoles moyennes, gymnases, progymnases et écoles secondaires ; de 9 938 767 francs pour les écoles primaires ; de 490 584 francs pour les Ecoles normales ; de 86 866 francs pour les institutions de sourds-muets ; de 101 556 francs pour encouragement aux beaux-arts, soit une somme totale de 15 742 109 francs pour la cause de l'Instruction publique.

La Caisse d'assurance des instituteurs primaires accuse une fortune d'environ 12 $\frac{1}{2}$ millions déposés à la Caisse hypothécaire du canton et celle des maîtres dans les écoles moyennes fondée il y a un an à peine avec le concours de l'Etat, comme aussi la première, avec plus de 1 $\frac{1}{2}$ million.

Le service des pensions a été de 614 535 francs pour celle-là et de 9045 francs pour celle-ci. M. le Dr Bieri, directeur des deux caisses, veille sur la bonne marche de ces institutions avec un soin jaloux et il sait les défendre aussi avec courage, mais tact, contre les collègues qui se sentent fatigués avant l'âge ou sont terrassés par des maladies imaginaires. Dame, chacun d'entre nous n'a pas le droit d'être usé après trente ans de service, comme le sont, paraît-il, les fonctionnaires de l'Etat ! Après quarante ans seulement, l'instituteur peut se demander si ses forces déclinent. Heureusement !... Croire à un renouveau de jeunesse, c'est demeurer vaillant toujours. Il n'est pas bon d'écouter trop son moi douillet qui voudrait vous persuader d'être M. Argant et vous coiffer d'un bonnet de nuit tout de suite pour vous faire vivre le plus longtemps possible. Tomber au champ d'honneur comme l'a fait *Henri Gobat*, l'infatigable et courageux inspecteur du XI^e arrondissement, n'est-ce pas une belle fin ? Il montait dans un train du matin qui allait le conduire à Courrendlin, quand la mort l'arrêta et lui dit : « C'est bien, bon et fidèle serviteur... » Taillé en hercule, de nature assez fruste, aux allures brusques, à la parole

parfois cassante, à l'entregent assez rude ici et là, il aimait le corps enseignant de toute la force de son âme. Doué d'une puissance de travail extraordinaire, il voulait que ses amis, les instituteurs et les institutrices, suivissent son exemple. Après les inspections de classe, quand tout avait bien marché, alors il savait dire merci et son visage rayonnait de bonheur. Dans le Rapport de la direction de l'Instruction publique, nous lisons : « M. Gobat était un pédagogue des plus appréciés et un fonctionnaire consciencieux, qui jouissait de la confiance et de l'estime du corps enseignant. Tant en sa qualité d'inspecteur que comme auteur de plusieurs manuels scolaires et collaborateur à divers services pédagogiques, M. Gobat a exercé une influence durable sur le développement de l'Instruction publique dans le Jura. Nous garderons de lui un souvenir reconnaissant. »

Le Grand Conseil s'est occupé activement de nos écoles, mais pas toujours d'une façon très heureuse, notamment dans la question du *classement des communes* pour les traitements du corps enseignant. Basé sur le mirage, ce classement a produit un profond mécontentement dans nos localités industrielles. L'augmentation des valeurs immobilières faite pendant la guerre, le travail suivi dans les usines et les fabriques d'horlogerie laissèrent croire à une prospérité inouïe, à des gains très élevés, constants. Aujourd'hui les taux d'impositions sont restés les mêmes, mais les salaires subissant une baisse assez rapide les facultés contributives des communes ont diminué dans une proportion considérable. Sans en tenir compte, la commission qui a fait ses propositions au Grand Conseil et celui-ci qui les a acceptées sans autre ont commis une grave erreur. Bienne, Delémont, Moutier, Porrentruy, St-Imier, St-Ursanne, Saignelégier, Tavannes, Tramelan, Reconvilier et d'autres centres industriels qui sont touchés d'une manière sévère par la crise ne peuvent concevoir pareille aberration de la part de nos autorités cantonales, mais, que voulez-vous, il faut de l'argent....

Deux mille sept cent quatre-vingt-quatre institutrices et instituteurs sont à la tête de 2281 classes dont 505 de langue française.

La subvention fédérale fut de 404 636 francs répartis d'une façon très judicieuse. Parmi les sommes distribuées, nous en retenons une de 20 500 francs pour des cours de perfectionnement. Le Grand Conseil fera montre de sagesse en maintenant une pareille somme au budget de l'an qui vient. Si, par aventure, il allait oublier ce poste, nous espérons que des membres bien avisés le lui rappelleront à temps.

Le nombre des élèves des écoles moyennes s'éleva à 15 533 dont

7018 filles suivant les leçons dans 573 classes où enseignèrent 886 maîtresses et maîtres.

L'Université continue à suivre une marche prospère ; 1983 étudiants et étudiantes assistèrent au cours, parmi lesquels on compta 249 étrangers.

L'Ecole bernoise fait de louables efforts pour améliorer ses méthodes, son matériel d'enseignement, donner plus d'air, de lumière, de saine liberté dans les classes, car elle comprend qu'il faut à des temps nouveaux des hommes nouveaux, une génération forte et vaillante capable de regarder dans l'avenir avec calme et assurance, de s'élever dans les régions supérieures de l'idéal où règnent deux forces sans lesquelles nous ne serons jamais que de pauvres créatures : l'amour et la charité.

Et justement le Conseil exécutif s'honorera toujours plus en écoutant les hommes d'école de la partie française du canton qui demandent pour leur beau et cher pays beaucoup de bienveillance et de sympathie, qui se traduiront par de nombreux subsides en faveur des prochains cours de perfectionnement et de nos artistes jurassiens qui, récemment, ont montré la valeur de leur talent, la puissance de leurs efforts et de leur grand et constant labeur à l'Exposition jurassienne de peinture et de sculpture de Delémont. Quelques bourses pour compléter leurs études à Paris et à Munich, quelques achats de tableaux destinés à l'embellissement des classes de nos écoles supérieures ne seraient-elles pas de saison ? Et puisque l'homme ne vit pas seulement de pain, l'heure n'aurait-elle pas sonné pour notre gouvernement de s'en souvenir encore et toujours ?...

MARCEL MARCHAND.

Fribourg.

La chronique de l'instruction publique dans les cantons romands semble s'être inspirée, l'an dernier, de l'intense mouvement de réforme matérielle qui a surgi partout, donnant enfin au personnel enseignant de nos écoles, à tous les degrés, une amélioration économique attendue avec impatience et reconnue nécessaire. Sans s'être consultés, les correspondants cantonaux de l'*Annuaire* ont abordé le même thème et montré combien était générale, en Suisse romande, comme ailleurs dans notre pays, cette préoccupation d'assurer aux éducateurs de la jeunesse des conditions d'existence moins étroites et mieux en rapport avec la somme de travail, d'ingéniosité, de dévouement qu'on requiert aujourd'hui de ceux qui se consacrent au noble service de l'école.